

## Résultats clefs et recommandations du rapport *Progrès des femmes à travers le monde* 2008/2009

- L'aide multilatérale peut faire davantage pour respecter ses propres engagements ainsi que les standards relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes. Jusqu'à présent, aucun mécanisme global de suivi n'existe au sein des institutions multilatérales comme les Nations Unies ou les Institutions Financières Internationales pour évaluer le montant de l'aide allouée à l'égalité entre les hommes et les femmes.
- Le changement et l'adaptation du service public pour mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes constituent le véritable test de la redevabilité des politiques publiques. A cet égard, les femmes continuent à faire face à des obstacles dans les domaines de la santé, l'éducation et les services de soutien à l'agriculture. Leur accès aux services publics est limité en raison de la distance qui les sépare des établissements de santé, des écoles... ou du coût prohibitif de ces services. Les services liés à l'agriculture sont souvent orientés en faveur des hommes agriculteurs et les services gouvernementaux visent généralement les hommes employés, alphabètes ou possédant des propriétés.
- L'une des défaillances de la redevabilité reste la corruption. Dans les pays développés, les femmes ont une perception plus prononcée (30% en plus) de la corruption comparativement aux hommes dans le système éducatif, cette discrimination fondée sur le genre est par ailleurs constatée dans la plupart des autres pays du monde. Les femmes peuvent également subir la corruption différemment des hommes lorsqu'elles font par exemple l'objet de harcèlement sexuel.
- Durant la dernière décennie, le nombre de femmes parlementaires au niveau national a augmenté en moyenne de 8% à 18.4%. Néanmoins, les pays en voie de développement n'atteindront pas la « zone de parité » de 40-60% avant 2045. Les quotas et autres mesures spécifiques s'avèrent efficaces pour assurer des progrès : les femmes détiennent une moyenne de 19.3% des sièges dans les pays où des formes de quotas sont mises en place, comparativement à 14.7% dans les pays n'adoptant pas ce type de dispositifs.
- Une amélioration réelle de l'accès des femmes à la justice nécessite des changements intégrant réellement les préoccupations de genre dans la réforme des lois et des institutions.
- En l'absence de mesures protectrices en leur faveur, les femmes demeurent extrêmement vulnérables aux changements induits par le modèle économique du marché globalisé, comme par exemple lors de la récente crise alimentaire. En effet, elles assurent non seulement la responsabilité alimentaire de leur famille, mais elles contribuent en plus (à hauteur de 50 à 80%) au travail agricole en Asie et en Afrique. De même, l'emploi des femmes et leur migration sont directement concernés par les tendances mondiales actuelles. L'exode des cerveaux et des personnes ayant une éducation supérieure du Sud vers le Nord s'est récemment fortement féminisé, ce qui n'est pas sans répercussion sur le leadership économique des femmes dans les pays en voie de développement.